

Tous les détails sont sur notre site :
<http://www.regussenotrevillage.fr>

La période des vœux est maintenant finie, mais nous allons nous souhaiter quand même, à nous tous, Régussois, une évolution des prises de décisions municipales, surtout dans le cas d'équipements destinés au public, qu'enfin elles soient réfléchies, adaptées aux besoins des usagers, avec un souci d'efficacité.

Oui derrière ces mots, il y a une arrière pensée en référence à un investissement communal prochain, les toilettes de la zone sportive proche du stade qui seraient destinées aux utilisateurs des courts de tennis.

Ci-contre un petit plan explicatif :

Bien sûr les joueurs de tennis peuvent sans problème faire le déplacement, d'autant que la distance entre courts et toilettes n'est pas la plus importante, mais a-t-on pensé aux parents et surtout grands-parents qui accompagnent les enfants aux skate-park et multisports.

Pourquoi ne pas avoir prévu ces toilettes au-dessus des courts de tennis, ou bien derrière le mur d'entraînement, rien ne s'y oppose sauf peut-être un coût supplémentaire pour les raccordements égout, eau, électricité.

Mais est-ce que cet investissement n'est pas fait pour une très longue période d'utilisation, ne serait-il pas judicieux de privilégier la fonctionnalité ?

A quelques milliers d'Euros près.



« Il n'y a pas de petites incivilités »

(Campagne SNCF 2012 pour lutter contre les incivilités)

L'incivilité n'est définie dans aucun texte juridique. Elle correspond à un manque de respect, de courtoisie, de politesse ou un comportement qui enfreint manifestement les règles de la vie sociale. En résumé, c'est tout ce qui va à l'encontre du vivre ensemble.

Les incivilités sont perçues comme un défi à l'ordre public. Le problème central ne réside pas dans les actes commis, mais dans leurs conséquences.

Longue est la liste des incivilités commises et constatées régulièrement dans notre beau village, mais, voici quelques exemples retenus de cas de non-respect de l'ordre public dans notre quotidien.

1) Taguer sa chambre n'est pas une incivilité, mais le faire sur les structures du Skate Park : OUI. Cet espace détente mis à la disposition des jeunes Régussois est dégradé par les tags, les graffitis !

Ce manque de respect est une atteinte aux biens publics, une dégradation volontaire, gratuite et totalement inutile.

2) Le Claous était, auparavant, un magnifique parcours de santé laissé à notre disposition dans un parc boisé, de 14 hectares équipé de jeux sportifs, d'aires de repas et de tables de pique-nique. On pouvait y découvrir un circuit botanique, « mais ça c'était avant »..... Désormais c'est un bourbier, mal entretenu, les dégradations et le vandalisme sont venus à bout de ce lieu de loisir. Adieu les balades agréables. Les équipements sportifs, les tables, les bancs sont détruits, saccagés..... et n'oublions pas l'abandon sauvage des débris laissés sur place, il ne faudrait tout de même pas attraper un tour de rein en ramassant ses déchets pour les déposer dans les poubelles mises à la disposition des usagers.

Si vous êtes chez vous, vous fermez la porte, et vous dites «voilà, chez moi c'est comme ça !». Mais si vous êtes dans un espace public, respectez-le !

Salir, dégrader un lieu public ou simplement déranger la tranquillité d'autres usagers, c'est de l'incivilité qui prend de multiples formes mais pose toujours la question du partage de l'espace public.

Pour ces deux cas en particulier, le remplacement des divers équipements, ainsi que le nettoyage des œuvres d'art ont un impact financier, car il s'agit bien là de dépenses inutiles.

3) Nous avons à notre dispositions à des endroits stratégiques des containers essentiellement destinés aux ordures ménagères et aux plastiques, comment peut-on expliquer qu'on y retrouve systématiquement des cartons, les déchets verts, des branchages.... Etc ... Est-ce une utilisation fantaisiste des containers, de l'étourderie ?

Sans doute pas, juste du laxisme, de la négligence et surtout un manque de considération pour tous les autres Régussois qui respectent les règles.

D'autres containers sont prévus pour le verre, les papiers et cartons et restent à votre disposition, prenez votre courage à deux mains et devenez responsables.

Les déchets verts trouveront leur place à la déchetterie.

Même mineures, les conséquences de ces incivilités, de par leur répétition quotidienne, peuvent engendrer des conséquences individuelles et collectives non négligeables.

Les incivilités remettent en cause le bon fonctionnement de notre village. Le lien entre les Régussois s'estompe et une méfiance généralisée risque de s'installer.

Le rappel des règles peut être nécessaire à chaque usage des espaces publics, alors la question se pose : à quoi sert notre police municipale ? Et les caméras de surveillance ?

Ce sont juste des gadgets pour amuser la galerie !

DECHETTERIE OU DECHARGE PUBLIQUE : UN AN APRES

Une petite mise au point semble s'imposer en ce début d'année. Malheureusement, l'état de la déchetterie locale, gérée par la CCLGV, n'a que très peu évolué, depuis l'an passé. En effet, on y retrouve les mêmes désagréments, ainsi que le périple familial pour tous les Régussois qui souhaitent se débarrasser proprement de leurs déchets.

Dans un premier temps, comme la plupart de nos chemins à Régusse, le chemin des Sourdillons qui mène à la déchetterie est dans un état lamentable et l'entretien laisse vraiment à désirer. Est-il encore nécessaire de souligner le nombre incalculable de trous en formation ou encore les détritiques et branchages qui tombent des remorques, abandonnés par leurs propriétaires ?

Ensuite, la montagne de déchets végétaux est toujours présente, significative d'un traitement hypothétique, rendant son accès toujours aussi laborieux notamment lorsqu'il pleut.

Quelles pourraient être les solutions pour améliorer le dépôt et le traitement des déchets verts ?

Ne pourrions-nous pas espérer une aire en béton régulièrement nettoyée ? Cela éviterait de broyer des pierres en même temps que les branchages, préservant ainsi le matériel.

Cependant il est possible de dégager deux évolutions positives depuis l'année dernière.

Des barrières de sécurité ont été installées devant chaque benne, peut-être un peu hautes néanmoins.

La déchetterie est désormais équipée d'une balance, destinée à contrôler les gravats déposés et plus particulièrement par les entreprises afin d'éviter les excès et peut-être diminuer nos impôts. Il faut noter que dans un futur proche les quantités seront limitées pour tous les usagers, empêchant les abus.

Même si à première vue l'endroit nous semble plus propre, il n'empêche que les Régussois, qui payent par le biais de leurs impôts pour l'utilisation régulière des lieux, restent préoccupés par la situation.